

Barème National des Honoraires Transaction

Montant de la vente TTC	Mandat Simple	Mandat Exclusif
De 0 à 50 000 €	11%	10%
de 50 001 à 100 000 €	9%	8%
de 100 001 à 150 000 €	8%	7%
de 150 001 à 200 000 €	7%	6%
de 200 001 à 400 000 €	6%	5%
Plus de 400 000 €	5%	4%

Honoraires de négociation, à la charge de l'Acheteur (sauf autres dispositions dans l'avant-contrat) portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Valeur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les honoraires sont calculés à partir du net vendeur.

Avis de Valeur

Documents	TTC pour le Propriétaire
Avis de valeur simple	Offert
Avis de valeur personnalisé	150 €

Location

Honoraires	TTC pour le Bailleur	TTC pour le Locataire
Entremise & Négociation en vue de la location	6% du loyer annuel HT & hors charges	
Organisation & Constitution & Rédaction (1)	8 € du m ² zone non tendue 10 € du m ² tendue 12 € du m ² zone très tendue	8 € du m ² zone non tendue 10 € du m ² tendue 12 € du m ² zone très tendue
Etat des lieux	3 € du m ² habitable	3 € du m ² habitable

(1) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (art2) exprimé en € TTC de surface habitable (art R111-2 du CCH)